

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive européenne -2001 / 58 / CE

Produit : **LB YANG**

S.A.S. LVVD
Loire Vini Viti Distribution

Z.A. du Landreau

49610 MOZE sur LOUET

tél : 02.41.79.74.20.

Fax : 02.41.79.74.29.

www.lvvd.fr

version n°1 du 18/08/09

1- Identification du produit et de la société

- ✓ Désignation commerciale : LB YANG
- ✓ Fournisseur : SAS Loire Vini Viti Distribution – ZA du Landreau – 49610 Mozé /Louet
Tél: 02.41.79.74.20 - Fax: 02.41.79.74 - www.lvvd.fr
- ✓ Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59

2- Composition / Information sur les composants

- ✓ sulfate d'ammonium
N° CAS : 7783-20-2
N° EINECS : 231-984-2
- ✓ Levures inactivées
- ✓ Enveloppe cellulaire de levure

3- Identification des dangers

- ✓ En cas d'inhalation : les poussières peuvent se révéler irritantes pour les voies respiratoires.
- ✓ En cas d'ingestion : Toxicité minime. Irritation de l'œsophage et de l'estomac. Douleurs abdominales.
- ✓ En cas de contact avec les yeux : irritation mais sans dommage pour les yeux.
- ✓ En cas de contact avec la peau : un contact prolongé peut être irritant. Faible toxicité.

4- Premiers secours

- ✓ En cas d'inhalation : Déplacer la victime dans un endroit aéré. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
- ✓ En cas d'ingestion : Normalement , pas de secours requis. Si grandes quantités avalées , consulter un médecin .

Nom du produit : **LB YANG**

- ✓ En cas de contact avec les yeux : Laver à fond avec de l'eau courante pendant 15 min en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue.
- ✓ En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avant de les réutiliser.

5- Mesures de lutte contre l'incendie

- ✓ Moyen d'extinction : Tous les moyens d'extinction peuvent être utilisés.
- ✓ Risques particuliers : Le produit chauffé jusqu'au stade de la décomposition dégage des fumées toxiques d'ammoniac et d'oxyde de phosphore.
- ✓ Équipement de protection : les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complète.

6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- ✓ Précautions individuelles : Porter des vêtements de protection complète incluant des bottes, des gants et un tablier en caoutchouc ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
 - ✓ Précautions pour la protection de l'environnement : Garder hors des égouts, des bassins d'orages, des eaux de surface et de la terre.
rincer les petites quantités à l'eau.
- Méthode de nettoyage / ramassage : Balayer et pelleter le produit dans des conteneurs à déchets propres et secs et couvrir. Évacuer les conteneurs de la zone de déversement. Laver avec de l'eau.

7- Manipulation et stockage

- ✓ Manipulation : Éviter de respirer les poussières. Prévenir le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les conteneurs, mêmes vides, retiennent des résidus et vapeurs. Toujours suivre les avis de danger et manipuler les conteneurs vides comme si ils étaient pleins.
- ✓ Stockage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles. Garder les sacs secs en tout temps

8- Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

- ✓ Protection respiratoire : Si les conditions d'usage produisent de la poussière, utiliser un appareil respiratoire agréé correspondant à ces niveaux d'émissions. L'appareil respiratoires appropriés peuvent être un masque facial complet ou un masque partiel muni de cartouches filtrantes pour la poussière, un appareil respiratoire autonome à pression superatmosphérique ou un appareil à canalisation d'air.
- ✓ Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc
- ✓ Protection des yeux : Porter les lunettes chimiques à moins qu'un masque facial complet ne soit porté.
- ✓ Protection de la peau : Porter des vêtements de protection avec bottes de caoutchouc.
- ✓ Autres mesures de protection: Une douche oculaire et une douche d'urgence devraient être situées à proximité et disponibles pour usage

Nom du produit : **LB YANG**

9- Propriétés physiques et chimiques

- ✓ Aspect : Cristallin
- ✓ Couleur : Blanc
- ✓ pH(100 g/l H₂O) : 7 à 8
- ✓ Point de fusion : commence à se décomposer à 100° C
- ✓ Point d'éclair : ininflammable
- ✓ Inflammabilité : ininflammable
- ✓ auto Inflammabilité : ininflammable
- ✓ danger d'explosion : ininflammable
- ✓ Propriétés comburantes : aucune
- ✓ pression de vapeur : non applicable

10- Stabilité et réactivité

- ✓ stabilité chimique : Stable
- ✓ conditions à éviter : Humidité
- ✓ matières à éviter : magnésium, acides forts,bases fortes.
- ✓ Produit de décomposition dangereux: Fumées toxiques d'ammoniac et d'oxyde de phosphore

11- Informations toxicologiques

- ✓ En cas de contact avec les yeux : La poussière peut être irritante
- ✓ En cas de contact avec la peau : Irritation uniquement après un contact prolongé
- ✓ En cas d'ingestion : Pas d'effets identifiés
- ✓ En cas d'inhalation : Irritation des muqueuses
- ✓ Effets cancérigènes, mutagènes et chroniques :Aucun identifié

12- Informations écologiques

- ✓ Effets sur l'environnement :
Le sulfate d'ammonium provoque la croissance des algues et peut être entraîné une dégradation de la qualité de l'eau.

13- Considération relative à l'élimination

- ✓ Méthodes d'élimination : Disposer le produit contaminé et les matières utilisées pour le nettoyage de déversement ou de la fuite en conformité avec les exigences requises pour cette matière. Consulter les impositions gouvernementales nationales, régionales et locales préalablement à toute procédure d'élimination.
- ✓ Emballages contaminés : Les conteneurs vides,susceptibles de retenir des résidus, gaz et vapeurs doivent faire l'objet de mesures appropriées pour l'élimination des déchets, comme ci-dessus.

Nom du produit : **LB YANG**

14- Informations relatives au transport

produit non dangereux au sens des réglementations de transport

15- Informations réglementaires

- ✓ Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des substances dangereuses.

Se conformer à toute autre disposition nationale applicable

16- Autres informations

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas . Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »